

OPTION FACULTATIVE MUSIQUE

Source d'une découverte culturelle et artistique riche, la pratique de la musique au lycée permet aussi l'épanouissement et l'intégration en douceur de chaque élève au sein de la communauté lycéenne.

L'option facultative nécessite de la **motivation** et un **esprit de curiosité**.

De nombreuses sorties culturelles sont proposées aux élèves afin de développer leur curiosité et de prolonger les enseignements. Il s'agit de concerts, de répétitions, de rencontres avec des artistes professionnels. Ces sorties ont souvent lieu en soirée.

En 2014-2015 :

- Victoria Hall
- Forum de Meyrin
- Esplanade du Lac

Quels sont les élèves concernés ?

Cette option s'adresse à **tous les musiciens confirmés ou débutants motivés**.

Quel est le niveau instrumental ou vocal demandé ?

Il n'y a **pas de niveau** «minimum» requis, mais **une pratique instrumentale et/ou vocale est nécessaire**. Quelque soit le niveau, la **motivation** est le facteur essentiel chez l'élève.

Nombre d'heures hebdomadaires : 2h

Pour quel enseignement ?

Il se propose d'**élargir la culture** des élèves en leur permettant d'acquérir les **connaissances** et les **compétences** nécessaires à une **pratique réfléchie et créative de la musique**.

Cet enseignement donne aux élèves les outils pour commenter et analyser les oeuvres (méthodologie du commentaire, vocabulaire technique, histoire des styles et genres musicaux de la renaissance à la musique actuelle).

Le coefficient au bac : 1 ou 2

- Coef 2 quand elle est choisie comme première option
- Coef 1 quand elle est choisie comme seconde option

Dans tous les cas, seuls les points au-dessus de 10 sont comptabilisés

EN SECONDE

Qu'il ait découvert la musique au collège ou qu'il pratique depuis longtemps en école de musique, tout nouvel élève de seconde peut bénéficier, sans pré-requis, de l'enseignement de la musique au Lycée. Un enseignement idéal pour continuer à pratiquer la musique au lycée, quelle que soit la voie choisie par la suite.

• Objectif :

- Produire : pratique vocale et instrumentale, collective et individuelle. Interprétation, arrangement, création.
- Percevoir : développer l'acuité auditive et la connaissance. Oeuvres de toutes les époques, genres ou lieux.

• Trois domaines sont étudiés :

- musique et texte
- musique et image
- musique et société

EN TERMINALE

Dans l'optique de l'épreuve orale du bac (coefficient 2) qui comprend une interprétation vocale ou instrumentale ainsi qu'une analyse comparative, le travail en cours s'organise autour

- Des **oeuvres au programme**, qui permettent d'aborder en profondeur des styles très divers.
- **Pratique vocale et instrumentale** individuelle et collective.

Chaque oeuvre peut être abordée selon les axes suivants :

- L'oeuvre et son organisation (forme, successif et simultané, rythme et temps, éléments du langage musical...)
- L'oeuvre et ses pratiques (son interprétation, les arrangements auxquels elle a donné lieu, sa diffusion...)
- L'oeuvre et l'histoire (les références au passé, le contexte de création...)
- L'oeuvre et les autres arts

Au programme du BAC 2016 (programme limitatif toutes séries) :

- Mozart (1756-1791), Divertimento K136, Ré majeur
- Jean-Philippe Rameau (1683-1764), ensemble d'oeuvres :
 - Suite en sol (La Poule, Les Sauvages)
 - Suite en mi (Le Rappel des oiseaux)
 - Suite en la (Gavotte et six doubles)
- Le jazz et l'Orient
 - Ibrahim Maalouf, *They don't care about us*, in album Diagnostic
 - Rabih Abou-Khalil, *Mourir pour ton décolleté*, in album Songs for Sad Women
 - Avishai Cohen, *Aurora*, in album Aurora
 - Jasser Haj Youssef, *Friggya*, in album Sira
 - Marcel Khalife, *Caress*, in album Caress